

ment acquise par les brevets d'invention, par le fait qu'en 1921, seulement, il en a été délivré 1,645 à des inventeurs canadiens uniquement.

Ce fut en 1872 que, pour la première fois, des inventeurs étrangers firent breveter leurs inventions au Canada. Cette année-là, les demandes de brevets adressés au bureau des brevets d'invention, lequel dépendait alors du ministère de l'Agriculture, s'élevèrent à 752 et les honoraires s'y rapportant atteignirent \$18,652. Depuis lors, les opérations de ce bureau se sont constamment accrues sans la moindre interruption; cet accroissement a surtout été sensible entre 1901 et le 31 mars 1913. Pendant l'exercice 1912-13, il a été reçu 8,681 demandes et les droits et honoraires se sont élevés à \$218,125. En 1923, on compta 10,806 demandes, les droits et honoraires perçus formant une somme de \$413,238, comparativement à 12,274 demandes et \$380,207 en 1922. Pendant l'exercice clos le 31 mars 1923, il a été délivré 12,542 brevets, au lieu de 7,393 en 1922. Sur ce nombre 8,405 ou 67.01 p.c. protégeaient les inventeurs des Etats-Unis, 2,021 ont été accordés aux inventeurs canadiens et 939 à d'autres sujets britanniques; l'Allemagne, avec 299, la France avec 203 et l'Australie avec 150 brevets suivirent dans cet ordre. Dans le tableau 50 on peut voir comment les brevets canadiens se répartissent entre les diverses provinces, de 1913 à 1923.

50.—Nombre d'inventeurs canadiens brevetés, par provinces, pendant les exercices 1913-1923.

Provinces.	1913.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.	1920.	1921.	1922.	1923.
	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.
Ile du Prince-Edouard.....	4	2	2	3	3	3	—	9	2	4	9
Nouvelle-Ecosse.....	20	39	33	21	29	18	21	29	29	22	35
Nouveau-Brunswick.....	25	30	20	17	29	14	9	22	33	14	21
Québec.....	277	278	278	237	287	220	172	312	331	276	430
Ontario.....	584	607	586	540	465	398	386	636	708	508	845
Manitoba.....	105	115	97	89	84	91	66	86	118	75	158
Saskatchewan.....	58	59	66	65	62	84	76	94	119	101	166
Alberta.....	61	46	71	60	59	61	75	116	127	96	155
Colombie Britannique.....	122	157	126	92	72	83	70	147	177	103	202
Territoire du Yukon.....	—	—	2	1	1	1	—	—	1	—	—
Totaux.....	1,256	1,334	1,281	1,125	1,091	973	875	1,451	1,645	1,199	2,021

Ce tableau nous montre que les provinces d'Ontario et de Québec, plus populeuses que les autres, ont obtenu le plus grand nombre de brevets, mais si l'on compare le nombre des brevets de chaque province à sa population, c'est dans la Colombie Britannique que l'on constate en 1923, la plus grande proportion d'inventeurs. Ainsi, dans cette dernière province, on comptait en 1923, un brevet par 2,740 personnes, tandis que dans les autres provinces ce coefficient s'établissait ainsi qu'il suit: Ontario, 3,585; Manitoba, 4,069; Alberta, 4,092; Saskatchewan, 4,905; Québec, 5,683; Ile du Prince-Edouard, 9,778; Nouvelle-Ecosse, 15,216 et Nouveau-Brunswick, 18,900.

Il résulte du rapport du Commissaire des Brevets que, pendant l'exercice clos le 31 mars 1923, le plus grand nombre des brevets décernés ont porté sur les véhicules auto-moteurs, les moteurs à combustion interne occupant le second rang, quoique les brevets les concernant aient diminué de 20 p.c. sur 1922. Dans l'ordre de l'outillage agricole, triage des grains et élevage, les inventions ont augmenté de près de 30 p.c. La transmission sans fil a présenté une légère augmentation, mais le téléphone et le télégraphe n'ont pas varié depuis l'an passé. La disette de charbon